

PRIVÉ.

A SON EMINENCE

LE CARDINAL J. SIMEONI

*Préfet de la S. C. de la Propagande.*

EMINENCE,

En ma qualité de journaliste catholique je prends la respectueuse liberté de vous faire privément, sur les affaires du Canada, certaines observations qui, rendues publiques, causeraient peut-être plus de tort que de bien. Il est urgent, je crois, dans l'intérêt de la sainte Eglise catholique et dans celui de notre peuple, que Votre Eminence soit exactement renseignée sur la situation de notre pays. La récente publication, dans les journaux de Québec, d'un document émané de la S. C. de la Propagande, m'a clairement démontré et a démontré également à tout le monde